



Modèle 1

	Nom et prénom du prescripteur
A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR: nom et prénom du bénéficiaire:	
Reservé à la vignette du conditionnement	R/ 1 glucomètre 3x50 tigettes 100 lancettes "Trajet de soins diabète de type II"
Justification médicale de la prescription du médicament original dont le brevet a expiré :	
Cachet du prescripteur	Date et signature du prescripteur
délivrablé à partir de la date précitée ou à partir du:	
PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS	

Modèle 2

	Nom et prénom du prescripteur
A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR: nom et prénom du bénéficiaire:	
Reservé à la vignette du conditionnement	R/ 3x50 tigettes 100 lancettes "Trajet de soins diabète de type II"
Justification médicale de la prescription du médicament original dont le brevet a expiré :	
Cachet du prescripteur	Date et signature du prescripteur
délivrablé à partir de la date précitée ou à partir du:	
PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS	

RÉCAPITULATIF DES PRESCRIPTIONS DANS LE CADRE D'UN TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II



COORDONNÉES DU POINTSANTÉ:

SECRETARIAT

Mlle Natacha Vanseveren et Mlle Emilie Leyder
087 71 01 59 – 0473 99 97 59
Rue de la Marne 4
4800 VERVIERS
pointsante.rml@gmail.com

PROMOTEURS

Dr Philippe Bindelle – 087 66 11 66
Dr Jean-Charles Crosset – 0478 44 70 00

PRESCRIPTION DU MATÉRIEL D'AUTOGESTION*:

Au départ (voir modèle 1 au verso)

1 glucomètre
3x50 tigettes
100 lancettes
"Trajet de soins diabète de type 2"

Tous les 6 mois (voir modèle 2 au verso)

3x50 tigettes
100 lancettes
"Trajet de soins diabète de type 2"

Tous les 3 ans

1 glucomètre
"Trajet de soins diabète de type 2"

PRESCRIPTION DES SÉANCES D'ÉDUCATION (VOIR PRESCRIPTION TYPE):

Max. 5 séances d'éducation individuelles ou en groupe par année civile
"Trajet de soins diabète de type 2"

Max. 5 séances d'éducation supplémentaires individuelles ou en groupe
"Trajet de soins diabète de type 2"
(Chaque patient y a droit une seule fois, les séances doivent être prestées au cours de la même année civile de la 1^{re} série de prestations ou au cours de l'année civile suivante.)

*Uniquement pour les patients qui ont ou entament un traitement par injection.

PRESCRIPTION DES SÉANCES DE DIÉTÉTIQUE (VOIR PRESCRIPTION TYPE):

Tous les ans

2 séances de diététique
"Trajet de soins diabète de type 2"

PRESCRIPTION DES SÉANCES DE PODOLOGIE (VOIR PRESCRIPTION TYPE):

Tous les ans

2 séances de podologie + groupe à risque*
"Trajet de soins diabète de type 2"

*Groupe 1: perte de sensibilité au pied, à condition que cela soit prouvé par un monofilament 10 g.

Groupe 2a: légères malformations orthopédiques telles que proéminences métatarsiennes accompagnées de cals minimaux et/ou orteils en marteau ou en faucille souples et/ou hallux valgus limité < 30°.

Groupe 2b: malformations orthopédiques sévères.

Groupe 3: troubles vasculaires ou anciennes plaies au pied ou amputation ou Charcot.

/!\ Une prescription type par discipline /!